

tées de déstabilisation militaire et économique de la part de l'Afrique du Sud dans la région concernée. Bien que l'amélioration de l'infrastructure demeure une priorité du programme d'action de la CCDA, l'investissement, la production et la promotion industrielle ont été retenus comme des domaines devant faire l'objet d'une aide éventuelle. A l'heure actuelle, le programme d'action englobe 493 projets d'une valeur de 6,4 milliards de dollars américains.

La participation du Canada

La CCDA constitue l'un des principaux bénéficiaires de l'Agence canadienne de Développement international (ACDI), organe fédéral chargé d'administrer environ 75 % des fonds alloués par le Canada à l'aide au développement. Le programme offert par l'ACDI a pour objectif d'appuyer les efforts de la CCDA en vue de réduire la dépendance de ces pays à l'égard de l'étranger et de mettre en place des conditions devant permettre l'autosuffisance économique et le développement social dans toute la région. Depuis sa création en 1984, ce programme a connu une croissance considérable et des progrès notables ont été réalisés en ce qui a trait à la réalisation de projets dans les domaines des transports, des communications, de l'agriculture, de l'énergie et du développement des ressources humaines. Le programme est en voie de passer de l'étape de planification à l'étape d'exploitation, puisque vingt-neuf projets, d'une valeur de 188,8 millions de dollars, ont déjà été approuvés.

A l'occasion de la Conférence consultative annuelle de 1987 qui a eu lieu à Gaborone, l'ACDI s'est engagée à verser jusqu'à 30 millions de dollars par an au cours des cinq prochaines années. Entre 1984-1985 et 1986-1987, l'ACDI a consacré plus de 50 millions de dollars au programme de la CCDA, dont 32 millions de dollars pour la seule année 1986-1987.

En plus du programme pour la CCDA, l'ACDI gère des programmes importants en Tanzanie, au Zimbabwe et en Zambie, et d'autres programmes au Botswana, au Lesotho, au Swaziland

• Bien que l'amélioration de l'infrastructure demeure une priorité du programme d'action de la CCDA, l'investissement et la production industrielle ont été retenus comme des domaines devant faire l'objet d'une aide éventuelle.

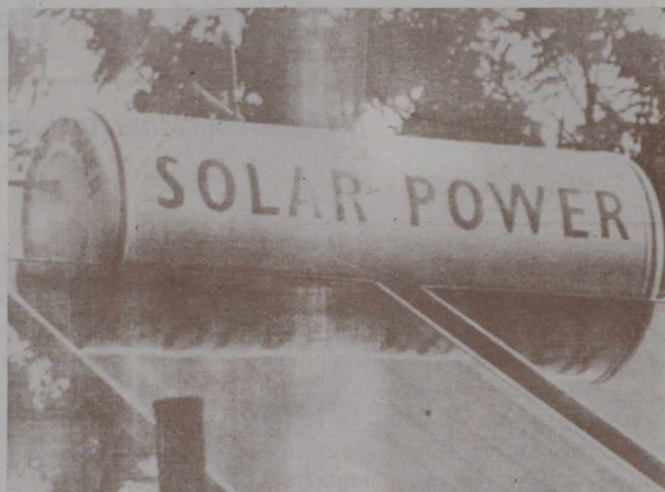


Photo ACDI : B. Paton

et au Malawi. En 1986-1987, l'ACDI a consenti, par l'entremise de ces programmes, une aide totalisant plus de 100 millions de dollars. Le Canada offre également un appui important aux victimes de l'apartheid en Afrique du Sud, sous forme de projets d'éducation, d'assistance humanitaire, d'aide juridique et de développement.

Le Canada a décidé d'accroître son aide au Mozambique pour lutter contre les effets dévastateurs de la déstabilisation de l'économie de ce pays par l'Afrique du Sud, compte tenu de sa situation stratégique au sein de la région. Le Mozambique a toujours été un bénéficiaire important du programme de l'ACDI pour la CCDA, étant donné la mise en œuvre d'importants projets d'infrastructure dans les domaines des transports et des communications. En 1987, l'ACDI a approuvé des projets de développement du corridor Beira en aidant les Chemins de fer nationaux du Zimbabwe à remettre en état la ligne Beira-Machipanda et en aidant le gouvernement du Mozambique à déplacer la ligne d'alimentation en électricité Mavusi-Beira à l'intérieur du corridor Beira. L'ACDI fournit déjà à ce pays de

l'aide alimentaire, de l'assistance humanitaire et non gouvernementale; et versera une contribution au Fonds de services techniques au Commonwealth pour le Mozambique.

De plus, le Canada fait des efforts particuliers pour faciliter le développement du commerce et des investissements avec les pays de la CCDA, afin de réduire leur dépendance face à l'Afrique du Sud. Un certain nombre d'initiatives ont été mises en œuvre et d'autres sont en cours de planification; elles ont pour objet de favoriser les échanges au sujet d'entreprises conjointes et de transferts de techniques entre les industries canadiennes et celles des pays de la CCDA. Par exemple, des représentants du milieu des affaires du Canada ont assisté l'an dernier à la Conférence commerciale de la CCDA afin d'examiner les possibilités d'investissement dans la région. En outre, au début de 1988, le Canada se propose d'envoyer une délégation d'investisseurs éventuels au Zimbabwe, où ils seront en mesure d'examiner les possibilités commerciales dans les secteurs des mines, des transports et des communications.



Photo ACDI : C. McNeil

• Dans le cadre du projet de liaison régionale de télécommunications, les deux stations de transmission par satellite du Mozambique et de la Zambie devraient être opérationnelles au début de 1988.